



Le Petit Journal de POMMEUSE

7^{ème} édition - Janvier 2022

LOCATION DE SALLE

Informations pratiques

L'HIVER A POMMEUSE

Les activités

LE RECENSEMENT

Dernière ligne droite !



2022

Chères Pommeusiennes, chers Pommeusiens,

Depuis bientôt deux ans la pandémie bouleverse nos vies et nous demande de nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Nous le savons, nous ne pourrions retrouver une vie normale qu'en étant solidaire les uns envers les autres, et vigilants jusqu'au bout. A ce titre, je tiens sincèrement à vous remercier car vous êtes constamment exemplaires dans l'application des préconisations sanitaires, dont notamment les gestes barrières, et compréhensifs lorsqu'il me revient la difficile tâche d'annuler des festivités et autres moments conviviaux auxquels vous tenez.



C'est malheureusement avec tristesse que je dois une nouvelle fois faire appel à cet esprit citoyen dont vous faites preuve : la situation sanitaire se dégrade à nouveau et je ne souhaite prendre aucun risque pour nous tous. En accord avec l'ensemble du conseil municipal, j'ai pris la difficile décision d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux, prévue initialement le 21 janvier prochain.

C'est, une nouvelle fois, une déception pour moi de ne pouvoir vous exposer les réalisations écoulées, celles à venir, échanger avec vous et partager, ensemble, ce moment de convivialité dont nous avons tous tant besoin en ces temps difficiles. Soyez toutefois rassurés : dès que nous pourrions de nouveau nous retrouver en toute sécurité, les manifestations reprendront de plus belle pour le plaisir de tous !

Comme vous avez probablement pu le voir, les moments de répit dans cette crise sanitaire nous ont justement permis d'organiser de belles manifestations au cours de cette année (quand la météo ne venait pas s'en mêler !).

Je pense évidemment en premier lieu au petit marché, place de Tresmes, qui ne désemplit pas chaque mois. L'édition spéciale « fête de l'hiver » a rencontré un succès encore plus important et je tiens ainsi à remercier tous les bénévoles et les commerçants pour leur bonne volonté mais également toutes celles et ceux qui jouent le jeu en venant y acheter leurs produits : là est la clé du succès de ce marché et de sa pérennité dans le temps ! D'autres manifestations ont rencontré un beau succès : la course « Elle & Lui », le concours photos, les journées du patrimoine, les activités d'été pour nos ados, le forum des associations...

S'agissant des travaux maintenant, ceux du village intergénérationnel se poursuivent et prendront fin à l'été 2022. L'école, quant à elle, bénéficie régulièrement de travaux d'entretien et de remise aux normes. Elle bénéficiera également de travaux d'extension au niveau de la cantine, qui devraient débiter en 2022 : nous venons, en effet, d'obtenir l'accord du département et de l'Etat pour les subventions nécessaires.

Nous nous étions également engagés à entamer des travaux de rénovations de l'église. En effet, vieille de plus de 800 ans, celle-ci se dégrade et nécessite des travaux. Nous étudions toutes les pistes de subventions locales, nationales et européennes pour préserver ce patrimoine si caractéristique de notre commune.

Cette période de fêtes vous permet également de constater que la commune se dote, petit à petit, de nouvelles décorations lumineuses. Nous avons en effet fait le choix, pour le plaisir des plus petits comme des plus grands, de renouveler à partir de cet hiver et chaque année un peu plus, les guirlandes et autres candélabres de Noël, qui avaient particulièrement vieillis.

S'agissant enfin de l'éclairage de tous les jours, nous avons fait le choix d'investir près de 50 000 euros sur 2 ans pour doter les rues les plus démunies aujourd'hui de notre commune. Les premiers travaux débiteront l'année prochaine.

Chères Pommeusiennes, chers Pommeusiens, nous aurons l'occasion prochainement, une fois la situation revenue à la normale, d'échanger sur l'ensemble de ces réalisations. En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches, et passez une bonne et heureuse année 2022 !

Christophe DE CLERCK, Maire de Pommeuse

PRESENTATION DES ELUS | La 5^{ème} adjointe au Maire

Stéphanie REBEYROLLE, 5^e adjointe au conseil municipal, en charge des affaires scolaires, de la prévention et de la sécurité et de la jeunesse et des sports.

Je suis originaire de l'est de la France où ma famille habite depuis des siècles. J'habite en région parisienne depuis 15 ans, à Pommeuse depuis 10 ans.

J'ai effectué une carrière de 15 années comme fonctionnaire, j'ai par la suite fait une reconversion professionnelle et je suis actuellement assistante maternelle.

Mes centres d'intérêts sont la lecture, la musique, l'environnement et apprendre sans cesse de nouvelles choses.

A la mairie, je travaille essentiellement avec Julie Monnier sur tout ce qui concerne l'école et la cantine, mais aussi avec le Maire et la Police Municipale pour les questions de sécurité et de prévention. Je suis également investie dans fêtes et cérémonies.



HISTOIRE DE POMMEUSE | La petite histoire des lavoirs

Les lavoirs se sont largement développés partout en France dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Mais la corvée de lessive existait déjà bien avant les lavoirs ! Elle se faisait sur une pierre inclinée ou une simple planche, au bord d'une fontaine, d'un étang, d'un cours d'eau ou d'une mare.

Au début du XIX^e siècle, on prend conscience que la pureté de l'eau est indispensable si l'on veut freiner les épidémies qui sévissent encore à l'époque (choléra, typhoïde, variole). Abreuvoirs, puits, fontaines et lavoirs sont alors construits en nombre par les municipalités.

En 1851, une subvention est accordée aux communes pour la construction des lavoirs.

Ce n'est donc pas un hasard si c'est cette année-là que Pommeuse commande la construction de trois lavoirs situés au Charnois, à Vauxpleurs et à Lavanderie.

Trois autres lavoirs sont également visibles encore aujourd'hui à Courtalin, au Bisset et au Poncet.

Mais cela ne suffit pas à accueillir toutes les lavandières !

Deux bateaux-lavoirs sont donc construits en 1879. Le premier est situé à Pommeuse, en amont du pont, sur la rive gauche du Morin, et le second à Tresmes.

Enfin, en 1920, un nouveau bateau-lavoir est construit à Tresmes, mais son accès est interdit aux Pommeusiennes... Il est en effet réservé aux lavandières de Faremoutiers ! entièrement financé par la commune de Faremoutiers, ce lavoir est construit suite à un accord passé avec la municipalité de Pommeuse qui octroie un accès au Morin. Malgré la distance, les lavandières de Faremoutiers sont nombreuses à venir laver leur linge dans les eaux vives de la rivière. Un service de navette est mis en place avec une cariole tirée par un âne pour aider les Faremontaises à porter leur linge sur les 2km de pente qui les séparent du Morin.

Parmi tous ces lavoirs, certains comme ceux du Charnois ou de Vauxpleurs sont à impluvium, c'est-à-dire qu'ils sont remplis par l'eau de pluie grâce à leur toiture dont les pans sont inclinés vers le bassin. Ce type d'architecture permet de fermer le lavoir sur tous les côtés et de protéger les lavandières du vent.

Les autres sont au fil de l'eau, construits le long du Morin ou de l'Aubetin.

Bien que les chants et rires des femmes résonnent dans les lavoirs, le métier de lavandière est épuisant et bien peu rémunéré. Les lavoirs améliorent un peu leurs conditions de travail et symbolisent la reconnaissance et la valorisation de ce métier difficile. Il semblerait que les lavandières, bien qu'au bas de l'échelle sociale, étaient respectées et parfois même craintes. Cela vient peut-être du fait qu'en manipulant le linge des autres elles pouvaient en apprendre beaucoup sur la vie d'une maisonnée...

La plupart du temps, les femmes ne viennent au lavoir que pour rincer le linge. Le lavage s'effectue dans les maisons avec du savon ou de la cendre de bois. On ajoute parfois des boules de bleu pour blanchir le linge et des rhizomes d'Iris ou du laurier pour parfumer la lessive.

Les lavoirs sont progressivement délaissés au cours du XX^e siècle avec l'installation du réseau d'eau qui arrive jusque dans les foyers et permet l'installation de bacs à laver puis de lessiveuses. Ils sont complètement abandonnés avec l'avènement de la machine à laver à partir de 1950.

Bien que leur âge d'or n'ait été de courte durée (à peine plus d'un siècle), les lavoirs sont les témoins d'une page de notre histoire qu'il serait dommage d'oublier.

LE CCAS | Repas des anciens et distribution des colis

En cette période de fin d'année, le CCAS a organisé le repas de nos anciens, qui a eu pour thème des années 50 ! Les colis leurs ont été remis, et tous se sont réunis autour d'un bon repas, le 21 novembre.



CEREMONIES | Retour sur les événements



09 octobre :
cérémonie des nouveaux habitants, remises des médailles du travail, récompense des enfants ayant participé au nettoyage de la commune



30 octobre :
chasse aux bonbons d'Halloween



11 novembre :
Mr HERRGOTT, président des anciens combattants, remercie les enfants de l'école qui ont chanté en cœur la Marseillaise, ainsi que les élus et les habitants présents à cette commémoration.

RECENSEMENT | Les informations à connaître

La collecte se fera du 20 janvier au 19 février 2022.

Vous voulez simplifier la démarche ? Rendez-vous sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

La réponse sur internet est à privilégier pour plus de rapidité, confidentialité, et pour limiter les contacts risquant aux agents d'être exposés à la COVID-19.

Une réponse rapide est espérée. Pour plus d'informations, contactez la mairie au 01.64.75.69.58.



FOCUS SUR | Les activités et sorties à Pommeuse..

Une sortie avec le club de loisirs : voyage à Nesles



Le club des Loisirs de Pommeuse a organisé une sortie le jeudi 23 novembre 2021 au cabaret « Le Ptit Baltar » à Nesles. Les adhérents étaient contents de se retrouver pour fêter le Beaujolais nouveau, tout en appréciant un bon repas. Ils ont aussi applaudi une magnifique revue, ses transformistes, son magicien et ses musiciens dans la joie et la bonne humeur.



Les activités des vacances de novembre :

Depuis quelques mois, la commune propose aux petits et grands pommeusiens des activités sportives, ludiques, culturelles et créatives pendant les vacances scolaires.

Après un été sportif, ce sont les arts qui ont été mis à l'honneur à la Toussaint avec la première édition des "Vacances Créatives" !

Un stage Musique et peinture a été organisé la première semaine des vacances par l'association Musica Pom' et Adeline Brossart, raconteuse d'art. Au programme, initiation à divers instruments, chorale et peinture en musique.

Ingrid Tremauville, créatrice de *Histoire de porcelaine*, a accueilli adultes et enfants pour une initiation à la pratique délicate et raffinée de la peinture sur porcelaine.



Des ateliers d'art floral et d'arts créatifs sur le thème de l'automne ont été proposés par Héroïse Delahouille, fondatrice de l'Onirique, durant la deuxième semaine des vacances.

Adeline Brossart, raconteuse d'art, a animé des ateliers d'arts plastiques et des contes pour faire découvrir aux enfants et à leurs parents quelques grands artistes et leurs œuvres.



Les adultes ont pu s'essayer au théâtre grâce à l'atelier d'initiation offert par Antonio Labati qui démarrera d'ailleurs un atelier théâtre adulte très prochainement à Pommeuse.

Les ados ont, quant à eux, eu la chance de découvrir la MAO (musique assistée par ordinateur) et de créer leur première composition digitale grâce à l'atelier proposé par Stéphane.



Musique, théâtre, arts plastiques, arts créatifs, art floral... Il y en avait pour tous les goûts ! Une première édition réussie qui a enchanté les participants de tous âges et qui sera certainement reconduite lors de futures vacances.. Ne manquez pas les prochains RDV des "Vacances créatives à Pommeuse » !

Sortie à Vaux-le-Vicomte :

Le club des loisirs de Pommeuse a fêté Noël au château de Vaux-le-Vicomte avec un déjeuner festif au restaurant l'Écureuil dans les communs du château. Visite de l'intérieur du château, du musée des équipages, illuminé et décoré pour les fêtes. Une féerie pour les 400ans de la naissance de Jean de la Fontaine. Et en fin d'après-midi, promenade dans le parc illuminé pour admirer la scénographie projetée sur la façade du château. Tous étaient enchantés de cette sortie pour les fêtes.



LOCATION DE SALLES | Les tarifs 2022

Grande salle des fêtes	Habitants de la commune	
	Tarif Week-end	560€
	Tarif à la journée	330€
	Habitants hors commune	
	Tarif Week-end	950€
	Tarif à la journée	550€
	Associations	
Associations communales	140€	
Associations hors communales	270€	
Petite salle des fêtes	Habitants de la commune	
	Tarif Week-end	380€
	Tarif à la journée	240€
	Habitants hors commune	
	Tarif Week-end	650€
	Tarif à la journée	390€
	Associations	
Associations communales	100€	
Associations hors communales	200€	
Salle socio-culturelle n°3	Habitants de la commune	
	Tarif à la journée	70€
	Tarif à la demi-journée	40€
	Habitants hors commune	
	Tarif à la journée	100€
	Tarif à la demi-journée	60€
	Associations	
	Associations communales	
	Tarif à la journée	70€
	Tarif à la demi-journée	40€
	Associations hors communales	
	Tarif à la journée	100€
	Tarif à la demi-journée	60€
	Autres	
Forfait auto-entrepreneur de la commune	40€	

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE | Le soutien financier aux associations

L'équipe municipale en charge de la relation avec les associations s'est réunie pour étudier et examiner les demandes de subventions visant à soutenir le fonctionnement et les manifestations de nos associations pommeusiennes. Afin de soutenir l'activité culturelle et sportive, une subvention de 12000€ sera versée à l'ensemble de nos associations pommeusiennes dès janvier 2022.

A VENIR | Le calendrier Fêtes et Cérémonies (Selon les consignes gouvernementales (COVID-19*))

05 mars : carnaval
 18 avril : chasse aux œufs
 08 mai : commémoration
 18 et 19 juin : fête de Pommeuse

Les dates des brocantes et des ateliers des vacances de février vous seront communiquées ultérieurement.

COVALTRI | Le calendrier annuel

Calendrier Colvatri est arrivé en mairie, vous pouvez venir le chercher !



UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS | Le petit marché

TOUJOURS A LA RECHERCHE DE SON PRIMEUR

Le petit marché a donné son dernier rendez-vous le 17 décembre, et reviendra au printemps le 1^{er} avril.

Néanmoins, le boucher et le marchand de poulet seront toujours présents le vendredi de 16h00 à 19h30, sur la place de Tresmes.



DEMOGRAPHIE | Qui sont les pommeusiens ?

DEMOGRAPHIE ET FAMILLES

La population de Pommeuse est de 2953 habitants au 1^{er} janvier 2021 contre 2859 en 1993. Cela représente une évolution de + 3% sur la période.

Le dernier recensement, publié durant l'été 2021, nous permet également d'analyser différents chiffres clés à l'échelle de la commune :

- 537 familles avec enfants, soit 47% des ménages contre 45% pour la Seine et Marne.
- 30% de moins de 20ans, contre 27% pour la communauté d'agglomération Pays de Brie.
- 12% de plus de 65ans, contre 16% pour la communauté d'agglomération Pays de Brie.
- Enfin, 34 naissances à l'échelle de la commune sont enregistrées pour l'année 2019.

CADRE DE VIE ET LOGEMENT

En moyenne pour Pommeuse le temps de résidence dans le même logement est de 15 années. Ce chiffre est supérieur à celui de la communauté d'agglomération Pays de Brie. (14,7 années)

Par ailleurs, on retiendra que Pommeuse compte 1292 logements, alors que ce chiffre était de 706 en 1968. Cela représente une évolution de + 83% en 60ans.

Le statut d'occupation avec 83% de propriétaires pour Pommeuse.

Cette démographie donne l'évolution de la population de Pommeuse.

LA PARTICIPATION CITOYENNE | Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un réseau de citoyens au sein de la population locale (bénévoles et sans prérogative de puissance publique) en lien avec les forces de l'ordre. Le but est de :

- Développer une culture de la sécurité auprès des habitants et susciter l'adhésion
- Renforcer le contact entre les forces de l'ordre et la population
- Compléter des actions locales de prévention de la délinquance



Le Maire, la Police Nationale, la Police Municipale animent ce réseau en sensibilisant les citoyens référents (postures de vigilance, gestes de prévention, réflexes à développer pour relayer l'information).

Ce dispositif est encadré par la signature obligatoire d'un protocole par le préfet, le Maire et les forces de sécurité de l'état (Police Nationale pour Pommeuse).

Un logo dédié sera apposé sur les panneaux à l'entrée de la commune.

Le Conseil municipal a voté l'adhésion à ce protocole, une réunion publique sera proposée très prochainement pour présenter ce dispositif et recruter les citoyens souhaitant faire partie du réseau.

LE GRAND MORIN | Quelques informations

Site internet du SMAGE : <https://www.smage2morin.fr/>

Connaissance du Grand-Morin : l'étude des débits.

S'il est difficile de prévoir une inondation, on peut néanmoins s'appuyer sur des éléments objectifs simples pour se faire une idée de ce qui peut arriver dans une situation donnée. Pour cela, quelques évidences vont nous aider, le débit va être notre ami.

Le débit exprimé en m³/s mesure la quantité d'eau qui passe en un endroit donné de la rivière en une seconde. Disons-nous bien que l'eau va toujours de haut en bas, que la rivière n'est pas trouée, que l'eau est un liquide incompressible, et donc que le débit à l'aval est forcément égal ou supérieur au débit à l'amont. Ce n'est pas totalement vrai lors d'épisodes d'orages ponctuels, par exemple en été où l'eau peut être ralentie par les barrages qui auront tendance à lisser le débit et donc à amortir la vague. Mais pour des crues d'hiver ce report du débit amont vers l'aval est toujours vrai. Pire, du fait des affluents, fossés, drainages, ... le débit en aval sera supérieur au débit en amont quelques heures plus tard.

Ci-dessous, l'exemple d'une crue récente où l'on voit la répercussion du pic de débit de Meilleray vers Pommeuse, et de Pommeuse vers Couilly.

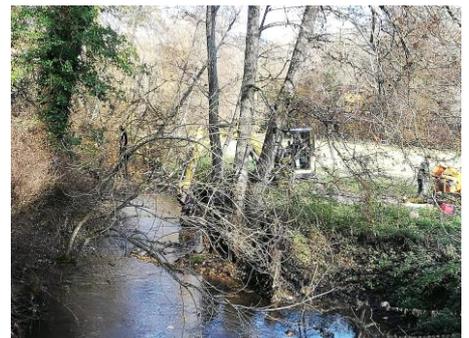
À la vue du débit en amont on peut donc prévoir qu'on aura quelques heures plus tard ce débit à l'aval. Quelques règles empiriques que l'on retrouve la plupart du temps :

- Une pointe de débit à Meilleray sera multipliée par environ 2,5 à Pommeuse
- Une pointe de débit à Meilleray sera multipliée par 3 au minimum à Couilly

Un débit qui augmente c'est une vitesse de l'eau qui augmente. Comme la vitesse trouve forcément une limite, à un moment donné cela va se traduire par une montée du niveau, puis par un débordement quand le débit est trop fort. On constate, à la vue des crues de ces dernières années, que le débordement dans le secteur de Crécy-Couilly intervient pour un débit autour de 80 m³/s. Ainsi un débit de 30 à Meilleray provoquera un débit de 90 à Couilly, et donc une inondation très probable. Pour certains secteurs très bas, route de Serbonne par exemple, jardins proches de la rivière, dès 70 voire 60 on peut craindre des débordements. On voit donc que l'observation des courbes de débits permet de prévoir ce qui peut arriver. Des données utiles pour les riverains du grand-morin, chacun pouvant créer ses propres références en s'aidant de l'information du débit et des expériences passées.



L'entretien des berges du Grand-Morin se poursuit, le volume d'arbres en fin de vie et malades a battu des records, de l'ordre de 500 m³. Les troncs coupés ont été broyés pour être utilisés en copeaux de chauffage, une bonne manière de les recycler.



LE CHAMP DU SEIGLE | Noël à l'école

C'est avec une joie non contenue que les enfants de l'école Le Champ du Seigle ont rencontré le Père Noël le vendredi 10 décembre.

Accompagné de son plus grand lutin et de son fidèle renne Fringuant, le Père Noël a échangé toute la journée avec les enfants : chansons, rires, anecdotes et paillettes dans les yeux ont ponctué ce beau moment.

Chaque enfant est reparti avec un Père Noël en chocolat sous le regard gourmand de Fringuant.



POMMEUSE EN FETE | La fête de l'hiver

Pommeuse s'est parée de ses plus belles décorations en ces fêtes de fin d'année ! Nous avons eu la joie d'admirer ses décorations au marché de Noël et à la fête de l'hiver. Malgré un temps froid, le cœur des habitants s'est réchauffé au milieu de cette féérie. C'est sous un ciel capricieux que s'est déroulée la fête de l'hiver, vous étiez nombreux au rendez-vous pour profiter des animations, pour déguster un bon vin chaud ou pour débiter les achats de fin d'année auprès des nombreux exposants.

Merci à tous ceux qui ont aidé pour l'organisation et merci à vous pour votre présence.

L'association Croc'livres a également mené des ateliers lors du marché de l'Hiver, où les enfants ont pu créer leurs décorations de Noël.



LA PECHE A POMMEUSE | Les Tire-Bouchons de Pommeuse

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, créée en 1927

Missions de l'association :

- Détenir et gérer les droits de pêche sur les domaines publics et privés
- Participer à la protection et à la surveillance du milieu aquatique
- Participer à la lutte contre l'altération et la pollution de l'eau
- Lutter contre le braconnage
- Mener des actions de formation et d'éducation en matière de protection du milieu aquatique et du patrimoine piscicole

Actions principales :

- Nettoyage régulier de la rivière et des berges
- Enlèvement de tout obstacle gênant l'écoulement de l'eau
- Visites pédagogiques avec des écoles : sensibilisation à la propreté du milieu aquatique et découverte du loisir pêche
- Réempoisement : plus de 1000 truites introduites chaque année

L'association gère les droits de pêche sur les deux rivières traversant la commune de Pommeuse :

- Le Grand Morin entre le pont de Pommeuse et le pont de Tresmes, soit 1 km 800 ; population : cyprinidés
- L'Aubetin sur 3 km 600 en amont de la confluence avec le Grand Morin ; population : salmonidés (truites)

Tarifs et conditions :

- Grand Morin ; cartes vendues par la fédération de pêche, pas de supplément : conditions de pêches fixées par la fédération.
- Aubetin : carte supplémentaire de 80€. Point de vente : bar tabac « Au rendez-vous des pêcheurs » à Pommeuse. Réglementation : 1 ligne, 1 hameçon, nombre de prises limité à 6 par jour, esches naturelles ; voir réglementation sur la carte de pêche.



Pour tout renseignement :

Président : Frédéric Detourbet, Tél : 07.81.47.72.73

EGLISE SAINT MARTIN | Restauration du patrimoine communal

Fidèle à ses engagements de campagne, votre équipe municipale entame la restauration de notre l'église, propriété de la commune.

Construite au XIIe siècle, le clocher a été ajouté au XVIe siècle, cet ensemble a été remanié au fil des siècles. Plus récemment, à la fin du XXe siècle, la cloche a été remplacée, le mur extérieur a été consolidé.

Les travaux nécessaires sont la mise hors d'eau de l'édifice, la réfection du sol, l'installation d'un paratonnerre, la réparation de l'un des cadrans de l'horloge auquel il manque une aiguille. A quoi s'ajoute un peu de mise aux normes côté électrique et accès.

Nous participons à l'édition 2022 du concours « les rubans du patrimoine » Ce concours récompense des communes ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. Nous avons aussi fait une demande pour le Label patrimoine d'intérêt régional.



Le bâtiment étant vide, nous recherchons un ensemble de mobilier, idéalement provenant d'une église désaffectée ou d'un bâtiment religieux.

Fidèle à ses engagements de campagne, votre équipe municipale entame la restauration de notre l'église, propriété de la commune.

Construite au XIIe siècle, le clocher a été ajouté au XVIe siècle, cet ensemble a été remanié au fil des siècles. Plus récemment, à la fin du XXe siècle, la cloche a été remplacée, le mur extérieur a été consolidé.



VIE EN COMMUNAUTE | Les bonnes pratiques

Afin de faciliter le passage du facteur, il est bon de veiller à ce que vos boîtes aux lettres restent dégagées et accessibles.

De plus, l'entretien des trottoirs est doit être fait par les habitants (trottoirs, fossés et caniveaux) sur la longueur de son habitation.

Merci à vous de participer à cet effort collectif !



ENDURO KID | Une championne à Pommeuse



Sarah LEROY, âgée de 14 ans, passionnée par le monde de la moto, a remporté la 1^{ère} place du championnat Enduro Kid, catégorie féminine 125CC, accompagnée de l'académie Outsider.

En 2022, elle intégrera la Team JPR, et se projette déjà aux championnats d'Europe.

Le Maire a reçu la jeune fille afin de la féliciter au nom de la municipalité, et la soutiendra dans ses projets futurs.



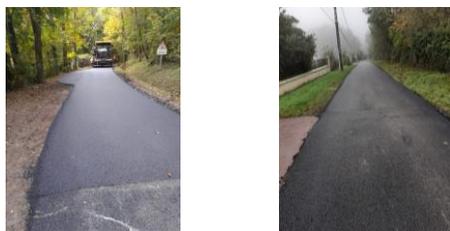
LES AUDIENCES DU MAIRE | Où et quand le rencontrer ?

Monsieur le Maire Christoph DE CLERCK maintient la permanence en mairie pour recevoir les administrés de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous, les samedis suivants : 29 janvier, 12 février, 12 mars, et 29 avril.

TRAVAUX | Les projets à Pommeuse

Travaux à l'école

- Mise en place d'un WC pour handicapé
- Plusieurs pièces ont bénéficié de peinture
- Changement d'une partie de la plomberie pour donner suite à nombreuses fuites



Travaux sur la Commune

Pose de graves et de Ciment :

- Rue des beaux regards
- Sente de la Garenne
- Rue Montmartin (purge et tapis de Goudron)
- Rue de la cote aux chiens

Projet de création de points lumineux pour l'année 2022 :

- Rue des Godets : 4 implantations + balisage pour 4 mats d'éclairage
- Rue de Paris : 1 implantations et 1 traversée de chaussée
- Chemin de Montmartin : remplacement luminaires par éclairage LED

Projet de création de points lumineux pour l'année 2023 :

- Rue des Noettes : création de 5 points lumineux et extension du réseau aérien
- Rue Paul Niclausse : création de 5 points lumineux et extension du réseau aérien
- Allée de la ferme : création de points lumineux et extension du réseau souterrain

Projets à l'étude :

- Rue de la vigne : défaire la chaussée
- Rue de Paris : mettre des trottoirs et un abri de bus
- Rue du chêne gris : revoir la voirie
- Rue des coteaux : canalisation bouchée, passage de caméra
- Rue du bois : enrobé à froid



La commune de Pommeuse prévoit également un agrandissement de la cantine. Les études sont lancées, en espérant une ouverture en septembre 2023. Nous participons à hauteur de 31,82% au réaménagement de la gare routière du collège de Faremoutiers.

COMMERCES | Réouverture du café

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants de Pommeuse, qui nous permettent de voir le café de la place de Tresmes rouvrir !

Toute l'équipe de la municipalité de Pommeuse se réjouit de les accueillir et leur souhaite la bienvenue !

Les nouveaux propriétaires se présentent en quelques lignes, dans l'attente de vous recevoir :

« Après quelques années en tant que salarié pour madame, et restaurateur pour monsieur, nous avons décidé de reprendre un bar tabac dans une ville de campagne en Seine et Marne.

Grâce à SOS VILLAGE, nous voici arrivé à Pommeuse.

Comme ce commerce était fermé depuis des années, après quelques travaux, nous aurons le plaisir d'ouvrir début février, ce qui va apporter de l'animation à la place de Tresmes.

Une épicerie d'appoint et d'autres services vous seront proposés.

Nous vous disons à très vite.

Eric et Martine. »



FINANCES | Le budget de l'année 2022

Comment est gérée
notre commune ?

Des impôts locaux stables,
un fonctionnement
maîtrisé, les
investissements raisonnés !

IMPÔTS ET TAXES LOCALES

•1.478.179€

DOTATIONS ET SUBVENTIONS

•659.422€

SERVICES MUNICIPAUX

•275.300€

AUTRES (produit de cession, TVA et virements)

•674.617€

AUTRES FINANCEMENTS

•590.328€

SUBVENTIONS

•254.200€



RECETTES
3.932.046€



DEPENSES
3.932.046€

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

FRAIS D'ETUDE

•20.000€

ACQUISITION

•187.000€

EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE

•380.000€ (1/2 de l'investissement total)

MATERIEL ET EQUIPEMENT

•110.000€

TRAVAUX BATIMENTS

•159.000€ (aménagement mairie +
participation gare routière de
Faremoutiers)

TRAVAUX VOIRIE ET AUTRES RESEAUX

•540.000€

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

•123.143€

ECOLE ET CANTINE (hors personnel, cantine, et étude)

•253.500€

FETES ET CEREMONIES

•30.000€

ENVIRONNEMENT

•92.000€

SOCIAL

•36.000€

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITE

•822.669€

CHARGES FINANCIERES

•56.734€

PERSONNEL

•1.080.000€ (44.75% des dépenses de
fonctionnement)